

et, dès ce moment, les Anglais furent battus en toutes rencontres, tandis que les populations françaises entraient en foule sous l'obéissance royale. L'inique sentence qui condamna la *Pucelle d'Orléans* au supplice du feu ne put rétablir les affaires des Anglais : la victoire avait déserté leurs drapeaux et, quelques efforts qu'ils fissent, ils ne purent la rappeler. Charles VII leur porta un rude coup en détachant de leur alliance le duc de Bourgogne auquel, par le traité d'Arras, il fit d'importantes cessions de territoire. La fortune souriait au roi de France, son autorité croissait de jour en jour ; la mort du duc de Bedford et la reddition de Paris achevèrent de le rendre maître de la situation. Ce fut à cette époque que Charles VII, fatigué de voir les provinces désolées par une foule d'aventuriers et de soldats licenciés, organisa une milice permanente qui eut le double avantage de ramener la sécurité dans le royaume et de mettre la royauté à l'abri des prétentions féodales. Les seigneurs, irrités de cette mesure qui les réduisait à l'impuissance, organisèrent une ligue de résistance, connue sous le nom de *Pruguerie*. Cette révolte, dans laquelle était entré le dauphin Louis, fut énergiquement réprimée.

Cependant la guerre continuait toujours contre les Anglais. Charles VII avait retrouvé le courage et la valeur des princes de sa race et s'illustrait par de brillantes victoires. Vaillamment secondé par le duc de Richemont et par Dunois, il acheva de reconquérir son royaume. La guerre de cent ans, marquée par tant de dévastations pour la France, se termina à la glorieuse journée de Castillon ; les Anglais, si souvent vainqueurs pendant cette longue et sanglante période, ne conservèrent sur le continent que la seule ville de Calais. C'est avec justice que Charles VII, en égard aux grandes conséquences de son règne, a été inscrit au nombre des plus grands rois de France. Victorieux de tous ses ennemis, il administra le royaume avec sagesse et fit goûter à ses sujets une paix dont ils ignoraient depuis longtemps les douceurs. L'histoire reproche à ce prince la légèreté de ses mœurs et son immixtion dans les affaires ecclésiastiques par la promulgation de la *Pragmatique-Sanction*, qui contenait des doctrines contraires à l'autorité du Saint-Siège.

La France avait retrouvé son ancien prestige, elle formait un royaume compact et uni lorsque Louis XI monta sur le trône. Habile, ambitieux et rusé, ce prince n'eut, pendant tout son règne, qu'un but : achever la ruine de la féodalité. Décidé à n'initier personne aux secrets de sa politique astucieuse, il s'entourait d'hommes obscurs dont il faisait les instruments dociles de ses volontés. Après les troubles occasionnés par la *Ligue du Bien public*, où Louis XI s'était vu forcé de faire de larges concessions aux seigneurs révoltés, il commença contre Charles le Téméraire cette lutte

opiniâtre qui se termina par la chute de la maison de Bourgogne, dont la formidable puissance causait les plus vives inquiétudes au roi de France. Délivré de son rival, qu'une ambition effrénée avait poussé dans les entreprises les plus hasardeuses, il réunit au domaine royal l'Anjou, le Maine et la Provence et se réserva la possession de l'Artois et de la Franche-Comté. Les historiens ont porté sur Louis XI les jugements les plus divers, ils sont unanimes toutefois à reconnaître que le règne de ce prince fut utile à la France : il créa l'administration, favorisa le développement de l'industrie, établit le service des postes, fit exécuter de grands travaux publics et laissa, à sa mort, le royaume prospère à l'intérieur, et redouté par les puissances étrangères. On reproche avec raison à Louis XI les menées tortueuses de sa politique qui ne fut pas toujours exempte de perfidie et de cruauté. Ses sentiments religieux étaient sincères, quoiqu'il tût une confiance exagérée dans certaines pratiques superstitieuses. Il donna une preuve de son attachement à l'Église en annulant, dès le début de son règne et malgré l'opposition du parlement ainsi que d'une partie du clergé, la Pragmatique-Sanction de Charles VII, et en arrêtant ainsi la propagation des doctrines gallicanes.

Louis XI laissa la couronne à son fils Charles VIII à peine âgé de treize ans. Prévoyant les difficultés que pouvait susciter l'ambition du duc d'Orléans, le roi, avant de mourir, avait chargé Anne de Beaujeu, sa fille, de veiller au gouvernement de l'État. Cette princesse s'acquitta avec habileté de sa mission et obligea les seigneurs à reconnaître son autorité. Charles VIII, parvenu à sa vingtième année, épousa l'héritière de Bretagne, Anne, dont la main avait été promise à Maximilien d'Autriche. Celui-ci, irrité de cet affront, s'allia avec l'Angleterre et l'Espagne ; la France se vit ainsi attaquée de trois côtés à la fois. Le roi eut recours aux négociations et désarma ses ennemis en leur accordant tout ce qu'ils réclamaient. Il avait hâte, du reste, de voir la paix rétablie, afin de pouvoir donner libre cours aux rêves de son imagination chevaleresque. Il avait conçu le projet de conquérir l'Italie et de faire flotter ses étendards sur les minarets de Constantinople. Sa campagne dans la péninsule ressembla à une marche triomphale ; il ne s'arrêta qu'à Naples. Ayant appris que les princes d'Italie, revenus de leur surprise, songeaient à cerner son armée, il reprit sa course vers le Nord, battit l'armée confédérée à Fornoue et rentra en France à la suite de cette stérile victoire. A peine avait-il repassé les Alpes qu'il apprit la perte du royaume de Naples ; où Ferdinand II venait de rentrer en vainqueur. Il ne restait plus rien de cette équipée militaire dont les détails semblent tenir du merveilleux. Le roi songea d'abord à entreprendre une nouvelle expédition, mais il semblait avoir abandonné ce projet